

Directeur de la publication :

Marc **OMBOUI**

Siège : Yaoundé-Cameroun

Tél. : +(237) 696794497

Mail : terrepromisehebdo@gmail.com

WhatsApp : 696794497

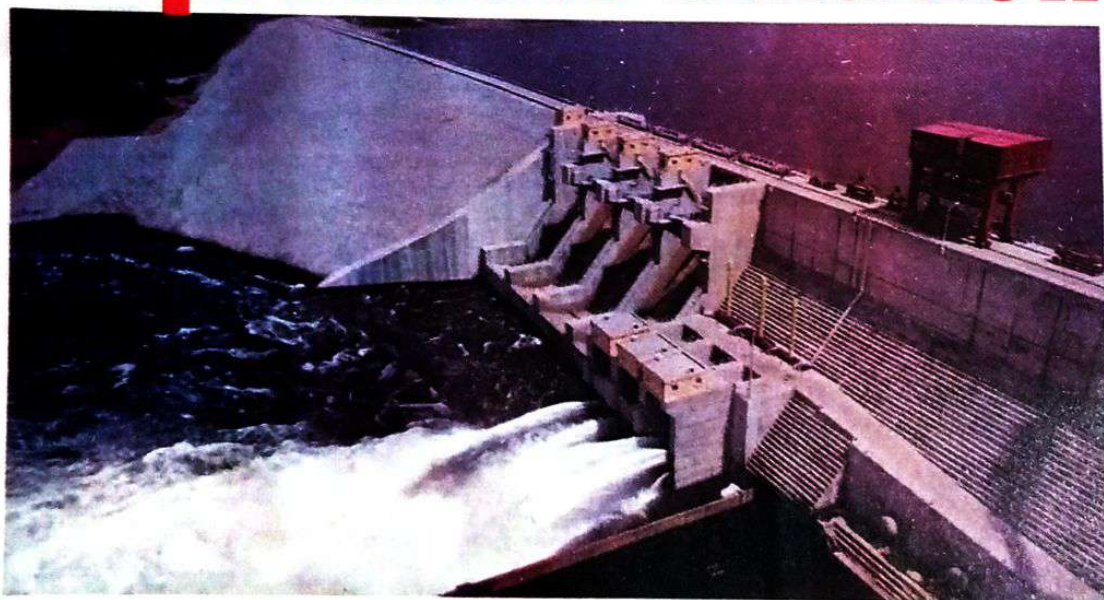
Visitez et interagissez avec nous sur nos pages Facebook et Twitter

Terre **HEBDO** Promise

Hebdomadaire d'information et d'analyse N° 0042 du 06 au 12 juillet 2021 400 Fcfa

PÉNURIE D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ

La quête d'une improbable solution



En avançant que le Cameroun a besoin de la somme astronomique de 6000 milliards de FCFA pour résoudre ses problèmes d'électricité à l'horizon 2035, le ministre de l'Eau et de l'Énergie n'a-t-il pas, d'une certaine manière, laissé entendre que nous n'avons aucune chance d'y parvenir?

Lire notre dossier PP 5 à 9.

EUROBOND 2021

Le coup de maître de Louis-Paul **MOTAZE**

Le Cameroun a parfaitement réussi son opération de rachat de l'eurobond 2015. Le MINFI y trouve un motif d'encouragement pour la poursuite des réformes en cours.

P. 3.

PORT AUTONOME DE DOUALA



LES BONS CHIFFRES DE LA RTC EN 2020

P. 3.

CNC La traque des dérives médiatiques va s'accroître



Joseph CHEBONGKENG KALABUBSE, dans une interview exclusive à Terre Promise Hebdo, présente sa vision pour assainir le secteur de la communication sociale.

P. 11

FODECC

Un Guichet Producteurs annoncé

Il sera lancé ce jeudi à Yaoundé.

P. 4

J.O. TOKYO 2020

Le Cameroun prêt



P. 12

CACAO-CAFÉ

Le FODECC annonce un « Guichet Producteurs »

Le lancement de ce nouveau dispositif de financement, dont l'objectif est d'accompagner de manière directe les producteurs de cacao et de café, a lieu le 8 juillet 2021 au Mont Febe Hôtel à Yaoundé.

Le Guichet Producteurs qui sera lancé par le Fonds de développement des filières cacao-Café (FODECC) est un dispositif adossé sur un arrêté du Premier ministre approuvant et rendant exécutoire le manuel de procédures d'octroi des subventions en intrants et équipements agricoles au Cameroun.

Il est présenté comme « le résultat d'un travail méthodique entre le FODECC et divers partenaires (agro-dealers, banquiers et EMF, compagnies de téléphonie mobile, partenaire stratégique et bailleurs de fonds, dont l'Union Européenne en appui au plan conceptuel du mécanisme et The Sustainable Trade Initiative "IDH") au profit direct des producteurs ».

Ce nouveau dispositif vient s'ajouter au guichet de financement des programmes et projets annuels ou



Samuel Donatien NENGUE, Administrateur du FODECC.

pluriannuels à lui soumis par ses ordonnateurs, le premier instrument de financement dont dispose le FODECC. Selon Samuel Donatien NENGUE, l'Administrateur de ce Fonds, la mise en

place du Guichet Producteurs résulte d'un constat. Tout en observant que l'évaluation du guichet de financement, des programmes et projets annuels ou pluriannuels a permis d'ap-

précier de « nombreuses avancées », l'Administrateur du FODECC note qu'au regard des exigences du calendrier agricole, ce dispositif « révèle quelques faiblesses, notamment la mise à disposition souvent décalée, en qualité et en quantité, du matériel végétal et autres intrants agricoles, la fourniture à contre saison desdits intrants, la satisfaction partielle des demandes d'appui en intrants ou la non couverture de toutes les parcelles par les appuis, financés avec les ressources du Fonds ».

C'est donc pour pallier ces insuffisances que le Guichet producteurs est mis en place. Avec des procédures simplifiées, ce second guichet, aux dires de ses promoteurs, « entend mettre directement à la disposition des producteurs des différents bassins et à

l'initiative de ces derniers, des subventions gouvernementales sous la responsabilité des Ordonnateurs et l'encadrement de leurs services » Pour sa part, le FODECC s'emploiera à fluidifier et à sécuriser les opérations.

Comme le guichet de financement des programmes et projets annuels ou pluriannuels qui l'a précédé, le Guichet Producteurs tire ses ressources de la redevance à l'exportation du cacao et du café, des produits issus des amendes résultant de l'exportation des produits de mauvaise qualité, des contributions diverses, des dons et legs de toute nature. Les départements ministériels concernés y exercent leurs qualité et autorité d'Ordonnateur des dépenses des subventions au bénéfice des producteurs de cacao et café.

Marc OMBUI